

**TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT
DE LAUSANNE**

Allée Ernest-Ansermet
Palais de justice de Montbenon
1014 Lausanne

COPIE*** Par fax uniquement ***

Monsieur
Frank TIECHE
Avocat
Rue Bellefontaine 2
1003 Lausanne

N/réf
PE08.016946-PCL /vsm
(à rappeler dans toute correspondance)

V/réf

Date
11 décembre 2014

Affaire pénale : FERREIRA CARDOSO HUGONNET et ROCHAT/vsm
Partie plaignante : SEBEI Béchir

Maître,

Par la présente, le président me charge de vous informer que le témoin Alireza LASHGARI informe qu'il sera absent de Suisse durant la période prévue pour l'audience de jugement.

Le Ministère public renonce à l'audition de ce témoin.

Quant est-il du côté du plaignant, étant précisé que les prévenus n'ont pas requis cette audition.

Vous voudrez bien indiquer au président si votre client maintient ou renonce à l'audition de M. LASHGARI, dans un délai échéant au 12 décembre 2014 à 12 :00 heures.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'assurance de ma considération distinguée.

Pr Le greffier :